

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Mars 2016

**Présents :** Thierry LHUILLIER, Gilbert FREYDIER, Lydie LE GALL, Fabrice NOCERA, Michel HUGON, Marie-Josée GUERGUY, Vinciane CROUZON, Raynald FOUCHER, Bernard LAGIER, Anne VEDRENNE, Jocelyne LE BAIL  
**Excusés :** Hervé ISSARTEL ; Procuration de Caroline BRES à Marie-José GUERGUY  
**Absents :** Isabelle COMTE et Christopher BLACHE

Après la lecture des délibérations du conseil précédent (janvier 2016), Monsieur le maire annonce l'ordre du jour. Le Quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

## **VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS**

Comme le veut la législation Monsieur le maire n'a pas participé aux votes.

### **BUDGET GENERAL M14 :**

#### FONCTIONNEMENT

DEPENSES	910 851.38 €
RECETTES	1 051 637.08 €

#### INVESTISSEMENT

DEPENSES	545 632.30 €
RECETTES	248 779.44€

Le conseil municipal approuve à la majorité des membres présents le présent bilan M14.

Vote POUR : 10 ; CONTRE : 2 ; ABSTENTION : 0

### **BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT M49 :**

#### FONCTIONNEMENT

DEPENSES	155 803.73 €
RECETTES	219 697.39 €

#### INVESTISSEMENT

DEPENSES	60 202.35 €
RECETTES	248 642.24 €

Le conseil municipal approuve à la majorité des membres présents le présent bilan M49.

Vote POUR : 10 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 2

### **BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE M4 :**

#### FONCTIONNEMENT

DEPENSES	39 274.05 €
RECETTES	71 446.75 €

#### INVESTISSEMENT

DEPENSES	70 927.01 €
RECETTES	53 019.70 €

Le conseil municipal approuve à la majorité des membres présents le présent bilan M4.

Vote POUR : 10 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 2
--

<b>PROPOSITION DE MISE EN VENTE COUPE DE BOIS - ONF</b>
---

Gilbert FREYDIER présente au conseil une proposition de mise en vente de coupe de bois résineux, taillis et éclaircies en accord et partenariat avec l'ONF sur la forêt communal de Marsanne. Ces ventes engendreront des recettes supplémentaires pour la commune.

Vote POUR : 12 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0
--

<b>MOTION CONTRE LE TAFTA</b>
-------------------------------

Suite à un communiqué du collectif stop tafta, le maire propose au conseil de donner son avis sur ce traité. Ci-dessous un court descriptif du traité en question proposé par le collectif :

**« TAFTA, TTIP, PTCI, c'est quoi ?**

*Le 14 juin 2013, le Conseil de l'Union Européenne (chefs d'Etat et de gouvernement) a donné mandat à la Commission Européenne d'ouvrir des négociations avec les États-Unis en vue d'aboutir à un accord transatlantique pour créer le plus vaste marché du monde.*

*Plusieurs dénominations désignent ce projet de « grand marché transatlantique », qu'elles soient anglophones (TAFTA - Trans Atlantic Free Trade agreement ; TTIP - Transatlantic Trade and Investment Partnership) ou francophones (PTCI - Partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement).*

*Ce projet d'accord de libre-échange et d'investissement vise à libéraliser encore davantage les échanges commerciaux entre les États unis et l'Union européenne en démantelant les droits de douane et en s'attaquant aux normes et réglementations. Cet accord scellerait le sort des économies européennes et nord-américaines dans une même allégeance ultralibérale aux profits des multinationales.*

*Aucune consultation des peuples n'a eu lieu sur l'opportunité de débiter ces négociations. Au contraire, les citoyens sont tenus à l'écart de discussions se déroulant dans la plus stricte confidentialité entre une poignée de négociateurs, experts non-élus et lobbyistes invités. »*

Face à un manque d'information concrète, il est décidé de remettre cette motion au vote ultérieurement afin que chacun prenne le temps de se renseigner sur ce traité transatlantique, ses conséquences et ses enjeux.

<b>DIVERS</b>
---------------

Lydie LE GALL fait le point sur les trois lots infructueux restant à attribuer concernant le projet de l'immeuble Rey. Tous les lots sont à présent pourvus.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est levé à 20h.

Marsanne, le 23/03/2016

Le Maire,

Thierry LHUILLIER